

NOTICE

ERAQUELL TABS 20 MG COMPRIMES A CROQUER POUR CHEVAUX

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et fabricant responsable de la libération des lots:
VIRBAC, 1ERE AVENUE 2065 M L. I. D., 06516 CARROS FRANCE

2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Eraquell Tabs 20 mg comprimés à croquer pour chevaux.

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Principe actif :

1 comprimé à croquer de 3300 mg contient :

Ivermectine..... 20 mg

4. INDICATIONS

Pour le traitement des infestations par les nématodes et les arthropodes dues aux vers ronds, adultes et immatures, et gastérophiles chez les chevaux.

Nématodes :

Grands strongles :

- . *Strongylus vulgaris* (adultes et stades larvaires artériels)
- . *Strongylus edentatus* (adultes et stades larvaires tissulaires L4)
- . *Strongylus equinus* (adultes et stades larvaires L4)
- . *Triodontophorus* spp. (adultes)

Petits strongles :

Cyathostomum (adultes et larves muqueuses non enkystées) : *Cylicocyclus* spp., *Cylicostephanus* spp., *Gyalocephalus* spp.

Ascaridés : *Parascaris equorum* (adultes et larves).

Oxyures : *Oxyuris equi* (adultes et larves).

Trichostrongylus : *Trichostrongylus axei* (adultes).

Gastérophiles : *Gasterophilus* spp. (stades larvaires).

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas utiliser chez les poulains de moins de 2 semaines.

Ne pas utiliser chez les chevaux susceptibles de présenter des réactions d'hypersensibilité aux principes actifs ou à tout autre composant du produit.

Ne pas utiliser chez les chiens ou les chats car de graves effets secondaires pourraient survenir.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Des coliques, diarrhées et anorexies ont été observées dans de très rares occasions après le traitement, en particulier chez les chevaux lourdement infestés. Dans de très rares cas, des réactions allergiques telles que de l'hypersalivation, de l'urticaire et de l'œdème lingual, de la tachycardie, de la congestion des muqueuses et de l'œdème sous-cutané ont été observés après le traitement.

Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

7. ESPÈCE CIBLE

Chevaux

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

200 µg d'ivermectine par kg de poids vif, correspondant à 1 comprimé par 100 kg de poids vif, par voie orale, en une administration unique.

Poids	Dose	Poids	Dose
Jusqu'à 100 kg	1 comprimé	501-600 kg	6 comprimés
101-200 kg	2 comprimés	601-700 kg	7 comprimés
201-300 kg	3 comprimés	701-800 kg	8 comprimés
301-400 kg	4 comprimés		
401-500 kg	5 comprimés		

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Le poids vif doit être déterminé avec la plus grande précision possible afin d'assurer un dosage correct.

Une fois la dose déterminée, elle doit être administrée de la manière suivante :

Présenter le comprimé dans la paume de la main. Afin que le cheval l'accepte plus facilement, présenter un comprimé à la fois. Par contre, l'administration de plusieurs comprimés en même temps est également possible. Répéter le même geste jusqu'à administration de la dose complète. Lors de la première administration, le comprimé peut être associé avec une petite quantité de nourriture ou une friandise pour augmenter l'acceptabilité par le cheval.

Dans l'éventualité où la dose requise ne serait pas ingérée, un traitement alternatif devrait être administré. Demander conseil à votre vétérinaire.

Il est recommandé de s'informer auprès d'un vétérinaire sur le programme de vermifugation approprié afin d'obtenir un contrôle adéquat des infestations par les gastérophiles et les nématodes.

10. TEMPS D'ATTENTE

Viande et abats: 35 jours.

Lait : Ne pas utiliser chez les juments productrices de lait destiné à la consommation humaine.

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Pas de précautions particulières de conservation.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

Après première ouverture, utiliser endéans 1 an.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Le produit a été formulé pour un usage exclusivement chez les chevaux. Les chats, chiens (spécialement les colleys, les chiens de bergers et les races apparentées ou croisées) et les tortues terrestres et marines, peuvent être atteints de graves effets secondaires liés à la concentration en ivermectine de ce produit, en cas d'ingestion de comprimés ou de contact avec des emballages usagés (Cf. Rubrique « Contre-indications »)

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Se laver les mains après l'utilisation.

Eviter le contact avec les yeux. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire. En cas d'irritation oculaire, consulter un médecin.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit.

En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice

Précautions particulières à prendre pour l'espèce cible

Des précautions doivent être prises afin d'éviter les pratiques suivantes car elles augmentent le risque de développement de résistance et peuvent rendre le traitement inefficace :

- usage trop fréquent et répété d'anthelminthiques de la même classe pendant une durée prolongée,
- sous-dosage pouvant être lié à une sous estimation du poids vif, une mauvaise administration du produit, un manque d'étalonnage du dispositif de dosage (s'il en existe un).

Tous les cas cliniques suspects de résistance aux anthelminthiques doivent faire l'objet d'analyses complémentaires en effectuant les tests appropriés (par exemple le test de réduction de l'excrétion des œufs dans les fèces). En cas de suspicion forte de résistance à un anthelminthique particulier suite aux tests, un anthelminthique appartenant à une autre classe pharmacologique et présentant un autre mécanisme d'action devrait être utilisé.

Des résistances à l'ivermectine concernant *Parascaris equorum* chez le cheval ont été rapportées. L'utilisation de ce type de produit devrait s'appuyer sur des informations épidémiologiques locales (régionales, du site d'élevage) concernant la sensibilité des nématodes et les recommandations sur les moyens de limiter la sélection de nouvelles résistances aux anthelminthiques.

Le produit peut être utilisé sans danger chez les étalons.

Les jeunes poulains et les chevaux de petite taille pesant moins de 50 kg peuvent être incapables d'ingérer des comprimés. Demander conseil à votre vétérinaire.

Surdosage

Une étude de tolérance réalisée avec le produit chez des chevaux adultes ayant reçu jusqu'à 5 fois la dose recommandée n'a montré aucun effet indésirable.

Des études d'innocuité ont été réalisées avec un médicament vétérinaire contenant du praziquantel et la même quantité d'ivermectine (EQUIMAX gel oral), chez des juments, des étalons et des poulains. Une administration à des juments ayant reçu 3 fois la posologie recommandée, à des intervalles de 14 jours, pendant toute la durée de la gestation et de la lactation, n'a donné lieu à aucun avortement, ni aucun effet secondaire sur la gestation, lors du poulinage ou sur l'état de santé général des juments, ni à aucune malformation chez les poulains.

Une administration à des étalons ayant reçu 3 fois la posologie recommandée, n'a montré aucun effet secondaire, notamment en ce qui concerne les performances de reproduction.

Une administration à des poulains ayant reçu 5 fois la posologie recommandée, n'a montré aucun effet secondaire.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences nationales. **EXTREMEMENT DANGEREUX POUR LES POISSONS ET AUTRES ORGANISMES AQUATIQUES.** Ne pas contaminer les eaux de surface ou les fossés avec le produit ou les emballages usagés.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

Juin 2015

15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Boîte en carton contenant 1, 2, 12, 40 ou 48 tubes en polypropylène de 8 comprimés, fermés par un bouchon sécurité enfant polyéthylène.

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

BE-V341232

A ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.